



Travaux de réaménagement d'un collectif d'accueil d'urgence Protection de l'Enfance

CDE Henri FREVILLE

« La Hulotais » 3 et 5 rue Guillaume ONFROY

35400 SAINT MALO

ACTE D'ENGAGEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE	CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE HENRY FREVILLE 17 rue d'Hallouvry – 35135 CHANTEPIE Tél. : 02 99 05 43 20 Mel : secretariat.direction@eph35.fr
MAÎTRE D'ŒUVRE :	AGENCE ANNE LOUSSOUARN ARCHITECTE 57, rue de la Garenne - 35140 SAINT AUBIN DU CORMIER Tél. : 02 99 39 22 22 - Mel : anne_loussouarn_architecte@hotmail.fr
BUREAU DE CONTROLE	SOCOTEC RENNES Immeuble Le Noven , 13 rue Clos Courtel 35510 CESSON SEVIGNE Tél 0299834700 jean-baptiste.marais@socotec.fr
COORDINATION SPS	ABG Coordination Philippe ABGUILLEM 14 rue des Courtils 35500 BALAZE Tél 06.81.87.48.93 contact.abg@sps35.fr



Le présent marché est passé en vertu des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, régissant la procédure adaptée.

Article 1. Contact

Autorité compétente pour signer le marché : Madame LE PORT Delphine, directrice de l'établissement.

CDE 35

17 rue d'Hallouvry – 35135 CHANTEPIE

Tél. : 02 99 41 40 41

Mel : secretariat.direction@eph35.fr

Comptable public assignataire des paiements : Paierie Départementale, 31 place du colombier BP 40504 35005 RENNES Cedex

Article 2. Consultation allotie

Les prestations sont réparties en 6 lots traités de façon séparée, les lots sont les suivant

Lot n° 01 GROS ŒUVRE- Démolition

Lot n° 02 Couverture Ardoise-Charpente bois-Isolation

Lot n° 03 Menuiseries Extérieures Aluminium

Lot n° 04 Menuiseries Intérieures

Lot n° 05 Cloisons-Doublage-Plafond

Lot n° 06 Revêtements de sols

Lot n° 07 Peinture-Finitions

Lot n° 08 Plomberie sanitaire-Chauffage-Ventilation

Lot n° 09 Electricité-SSI

La présente offre concerne le lot n°

Article 3. Contractant

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Courriel :

- Je suis le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

.....

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

- La société désignée ci-dessus est le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe.
- La société désignée ci-dessus est le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe.
- La société désignée ci-dessus est le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe.

Désigné dans le marché, sous le nom « titulaire » ;

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 7 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Article 4. Type de prix

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Les prix unitaires du bordereau de prix sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

Article 5. Modalités de variation du prix

Les prix sont fermes.

Article 6. Contenu des prix

Les prix sont réputés complets. Ils comprennent notamment toutes les charges fiscales, parafiscales, ou autres frappant obligatoirement la prestation.

Les prix du marché sont hors T.V.A. et tiennent compte des éventuelles sujétions techniques précisées dans les documents techniques.

Article 7. Prix

Les prestations sont rémunérées par l'application de prix unitaires. L'évaluation de l'ensemble des prestations est de :

Montant hors T.V.A	
TVA (10 %)	
Montant T.V.A. incluse	
Montant TTC en lettres :	

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

Article 8. Sous-traitance

Les annexes n°..... à cet acte d'engagement indiquent :

- la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement,
- les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ;
- le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Taux de TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)
- montant maximum hors taxes euros (en chiffres)

Article 9. Durée du marché

Le délai d'exécution des prestations est de 6 mois.

Les travaux du présent lot seront exécutés suivant les délais indiqués ci-dessous, à compter de la date fixée par l'Ordre de Service qui prescrira de les commencer (hors période de préparation). Les délais d'exécution s'entendent, hors congés payés et intempéries.

Les délais d'exécution sont laissés à l'initiative du candidat. Les délais d'exécution proposés ne seront retenus que s'ils sont inférieurs ou égaux aux délais plafonds. Dans le cas contraire, les délais plafonds imposés constitueront les délais contractuels applicables. En l'absence de proposition de délais, les délais plafonds sont appliqués.

Article 10. Paiement

En cas de paiement sur un seul compte, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Libellé du compte :
Domiciliation :
Adresse :
CODE IBAN :

Code BIC :.....

En cas de paiement sur plusieurs comptes, dupliquer et remplir l'annexe « en cas de réponse en groupement » autant de fois que nécessaire.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements sont effectués en EUROS.

Article 11. Avances

Conformément à l'article Avance du CCAP

Article 12. Affirmation sur l'honneur

- J'affirme, sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs, ne pas tomber
- J'affirme, sous peine de résiliation du marché à ses torts exclusifs, que la société/le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas
- Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché à nos torts exclusifs, ne pas tomber
- Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, à leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

sous le coup des interdictions énumérées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées à cet acte d'engagement.

Article 13. Engagement du candidat

Fait en un seul original

A

le

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature(s) du(des) candidat(s) (représentant(s) habilité(s) pour signer le marché

Article 14. Liste des annexes à l'acte d'engagement

- Annexe 1 - En cas de réponse en groupement
- Annexe 2 - En cas de sous-traitance
- Annexe 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur

Article 15. Acceptation du marché

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A

Le

Article 16. Date d'effet du marché

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A

le

Signature du titulaire

ANNEXE 1 - En cas de réponse en Groupement

Acheteur : **CDE 35**

17 rue d'Hallouvry – 35135 CHANTEPIE

Tél. : 02 99 05 43 20

Mel : secretariat.direction@eph35.fr

Cotraitant n°.... (A reproduire pour chacun des cotraitants)

Désignation du cotraitant :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Courriel :

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

.....

.....

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

En tant que membre du groupement conjoint.

En tant que membre du groupement solidaire.

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 7 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

Description des prestations réalisées	Montant HT

PAIEMENT :

Les prestations décrites ci-dessus sont payées sur le compte du mandataire solidaire.

Les prestations décrites ci-dessus sont payées directement sur le compte suivant :

Libellé du compte :

Domiciliation :

Adresse :

CODE IBAN :

Code BIC :

ANNEXE 2 - En cas de sous-traitance : Demande d'acceptation d'un sous-traitant

Acheteur : **CDE 35**

17 rue d'Hallouvry – 35135 CHANTEPIE

Tél. : 02 99 05 43 20

Mel : secretariat.direction@eph35.fr

Sous-traitant n°.... (A reproduire pour chacun des sous-traitants)

Titulaire :

1/ Désignation du sous-traitant :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Courriel :

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

.....

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

2/ Description des prestations réalisées

Description des prestations réalisées	Montant HT

3/ Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Libellé du compte :
 Domiciliation :
 Adresse :
 CODE IBAN :
 Code BIC :

4/ Déclaration sur l'honneur

L'opérateur économique
 déclare sur l'honneur être conforme aux dispositions prévues aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Fait à,

Le